Groupe/ménage/répondant nr.: |_|_|_|_|_|/|_|_|/|_|_|
Prénom: |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| **N° Enquêteur :** |_|_|_|_|

CALENDRIER DE TRAVAIL

Qui doit compléter ce calendrier de travail ? Chaque membre du ménage d'au moins 18 ans qui a un travail rémunéré (comme salarié, indépendant ou aidant familial). Ce questionnaire vise à connaître la situation personnelle de chacun. Nous demandons donc que ce soit la personne concernée qui réponde elle-même !

Comment compléter ce calendrier de travail ? Durant une semaine, vous indiquez pour chaque jour à quels moments et combien de temps vous avez travaillé. Ecrivez chaque jour la date et tracez une ligne pour indiquer le temps de travail (cfr. l'exemple). Tenez compte des directives ci-dessous :

- Le premier jour du calendrier de travail doit être le même que le jour où vous avez rempli votre premier agenda (soit un jour de semaine soit un jour de week-end).
- Il faut noter toutes les heures de travail y compris les heures supplémentaires. Indiquez aussi les heures prestées à la maison dans le cadre de votre emploi rémunéré.
- Tenez compte d'un travail à temps partiel, d'une profession accessoire, d'un travail occasionnel si petit soit-il, par exemple un travail rémunéré pour un ami ou du baby-sitting. Le temps consacré à une entreprise familiale doit aussi être noté.
- Le temps passé aux déplacements maison-travail et les grandes pauses, telles la pause de midi ne sont pas assimilés à du temps de travail (ne pas tracer de ligne pour ces périodes).
- Si vous n'avez pas du tout travaillé un des jours, cochez la case "pas travaillé".

Veuillez remplir ce calendrier pendant 7 jours à partir du jour où vous avez rempli le premier agenda !

Exemple: le mercredi 12 juin, vous avez travaillé de 7h15 à 18h00 avec une pause de midi entre 13h15 et 14h15

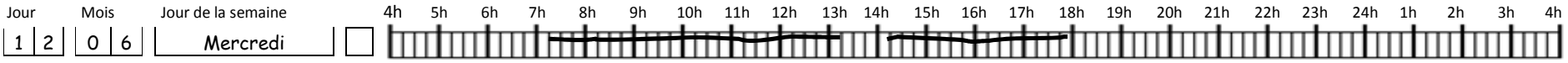

	Jour	Mois	Jour de la semaine	Pas travaillé	
1er jour				☐	4h 5h 6h 7h 8h 9h 10h 11h 12h 13h 14h 15h 16h 17h 18h 19h 20h 21h 22h 23h 24h 1h 2h 3h 4h
2ème jour				☐	4h 5h 6h 7h 8h 9h 10h 11h 12h 13h 14h 15h 16h 17h 18h 19h 20h 21h 22h 23h 24h 1h 2h 3h 4h
3ème jour				☐	4h 5h 6h 7h 8h 9h 10h 11h 12h 13h 14h 15h 16h 17h 18h 19h 20h 21h 22h 23h 24h 1h 2h 3h 4h
4ème jour				☐	4h 5h 6h 7h 8h 9h 10h 11h 12h 13h 14h 15h 16h 17h 18h 19h 20h 21h 22h 23h 24h 1h 2h 3h 4h
5ème jour				☐	4h 5h 6h 7h 8h 9h 10h 11h 12h 13h 14h 15h 16h 17h 18h 19h 20h 21h 22h 23h 24h 1h 2h 3h 4h
6ème jour				☐	4h 5h 6h 7h 8h 9h 10h 11h 12h 13h 14h 15h 16h 17h 18h 19h 20h 21h 22h 23h 24h 1h 2h 3h 4h
7ème jour				☐	4h 5h 6h 7h 8h 9h 10h 11h 12h 13h 14h 15h 16h 17h 18h 19h 20h 21h 22h 23h 24h 1h 2h 3h 4h

Cette semaine de travail est
1. ☐ une semaine de travail ordinaire
2. ☐ inhabituelle à cause d'une absence temporaire
3. ☐ inhabituelle à cause d'une autre raison